



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

**Salle de Souché - réaménagement - demande de permis de
construire**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070284

construire

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

En 2003, dans le cadre du développement de la vie citoyenne dans les quartiers, la Ville de Niort a souhaité répondre à la demande des associations et du Conseil de quartier de Souché de disposer d'un lieu polyvalent type salle des fêtes.

Dans cet objectif, la Ville de Niort a acquis un terrain sur lequel étaient implantés des locaux qu'elle a réhabilités. Les travaux se sont achevés en octobre 2005.

Suite à l'annulation du permis de construire en tant que salle polyvalente, la Ville a mené des réflexions sur les différentes possibilités d'occupations des locaux de cet équipement en concertation avec les principaux acteurs du quartier. Différentes propositions ont été retenues après présentation aux riverains.

- transfert de la mairie de quartier
- déménagement de la bibliothèque de Souché
- transfert de la ludothèque des Brizeaux

La ville de Niort propose donc de réaménager ce bâtiment afin d'y redéployer les différentes activités listées ci-dessus. Cette opération nécessite le dépôt d'un permis de construire

Le coût global de ce réaménagement a été estimé à un montant d'environ 70 000 €.

Les dépenses afférentes à ces travaux sont inscrites au budget supplémentaire 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le projet de réaménagement de la salle de Souché suivant le programme décidé ci-dessus,

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS